

5 Qui choisit le prénom et quand ? *Responsabilité et moment du choix du prénom de l'enfant*

Pas facile, n'est-ce pas, de choisir un prénom pour son enfant et cela ne va pas sans problème, puisque Rapoport (2007) rapporte que 20 % des 8 163 internautes sondés sur un site consacré aux prénoms rapportent que le choix du prénom a été source de conflit au sein du couple mais également avec des proches. S'il existe de nombreux ouvrages ou articles sur les prénoms, ils sont plus là pour aider à choisir ou pour parler des grandes tendances. Toutefois, lorsque l'on s'interroge sur la responsabilité de celui qui a attribué un prénom à l'enfant, force est de constater que les données sont bien moins nombreuses. De manière générale, on pourrait supposer que c'est la maman qui choisit. Comme c'est elle qui porte l'enfant on peut penser qu'elle exerce le plus de responsabilité dans ce choix. Attention, les choses ne sont pas aussi tranchées et dépendent de certaines variables.

Il semble déjà que, avant que l'enfant ne soit là, et avant même qu'elles soient en couple solidement constitué, les femmes ont tendance à plus se préoccuper de cette affaire. On sait que, chez des étudiants n'ayant pas d'enfants, les femmes déclarent plus avoir pensé au choix du prénom de futurs enfants potentiels que les hommes (Ellington, 2001).

Afin d'étudier plus finement le processus d'attribution du prénom au cours de différentes étapes de la vie de l'enfant (avant la formation du couple, avant la conception, pendant la grossesse), Pierson, Monnin et Tridon (1987) ont interrogé des femmes ayant récemment accouché.

Ces chercheurs montreront que, dans leur échantillon, 18 % ont déclaré avoir choisi les prénoms (celui pour un garçon et celui pour une fille) avant la conception, 75 % ont déclaré avoir fait le choix pendant la grossesse et 7 % après l'accouchement. Ces résultats semblent assez stables dans le temps puisque Rapoport (2007) a présenté un sondage Internet de 2007 (soit 20 ans après les recherches des précédents auteurs) réalisé sur un site consacré aux prénoms qui met en évidence que 24 % des personnes avaient choisi le prénom avant la grossesse, 71 % pendant la grossesse (20 % les 3 premiers mois, 28 % entre 3 et 6 mois et 23 % pour les 3 derniers mois) et, enfin, 5 % juste après l'accouchement.

Pierson, Monnin et Tridon (1987) observeront également un élément intéressant lié à la révélation du sexe de l'enfant. Même lorsque celui-ci est connu, les mères qui n'ont pas fait encore de choix persistent dans la volonté de trouver un prénom de garçon et de fille alors que ce n'est pas le cas chez les pères. Toutefois, ce résultat est observé lorsqu'il n'y a pas de désir particulier concernant le sexe de l'enfant. En effet, si l'échographie révèle que l'enfant sera d'un sexe non désiré par la mère, c'est le père qui, dans la majorité des cas, décidera du choix du prénom.

En ce qui concerne la responsabilité proprement dite de l'un et l'autre parent dans le choix du prénom, la répartition a été la suivante :

Responsabilité du choix du prénom dans le couple (en %)

Père	Mère	Les deux	Autres (amis, famille, autres enfants...)
23 %	36 %	33 %	8 %

On voit que seul un tiers des choix ont été faits en couple et que, la femme plus que l'homme, a la responsabilité du choix

du prénom. Les chercheurs montrent que l'effet est à nuancer lorsque le sexe de l'enfant est connu. Dans ce cas, la responsabilité de l'homme est plus grande s'il s'agit d'un garçon tandis que celle de la mère est bien plus importante lorsqu'il s'agit d'une fille.

Selon le groupe social, la responsabilité dans le choix du prénom n'est pas la même. Levine et Willis (1994) ont en effet montré, dans une enquête menée aux États-Unis, que si, dans la communauté blanche, le choix du prénom de l'enfant semble incomber plus aux deux parents (46 %), dans la communauté noire, ce choix incombe plus à la mère. Or, la différence n'est pas liée à des différences sociales puisque, à groupe social équivalent d'un point de vue éducatif et économique, on trouve toujours cette différence. Cela proviendrait d'une plus forte séparation des rôles dans la communauté noire : l'enfant et tout ce qui va avec concerneraient plus les femmes. Dans la communauté blanche, cette séparation des rôles serait moins radicale et expliquerait donc une responsabilité plus partagée entre la mère et le père.

Si les pratiques des communautés ne sont pas les mêmes, les choses changent également avec le temps. Une étude de Otta (1997) menée au Brésil a permis de montrer des évolutions dans le choix des prénoms selon les générations. Cette chercheuse a interrogé des hommes et des femmes d'un groupe d'âge de 18-24 ans ou de 40-47 ans. Un entretien avait lieu au cours duquel on demandait aux personnes de dire qui avait choisi leur prénom et pourquoi ce prénom avait été choisi.

En ce qui concerne le choix des prénoms, les résultats furent les suivants.